

# Formulaire de demande de subvention

## au titre de la politique d'aide financière aux communes et leurs groupements en matière d'économies d'énergie

### 1. DESCRIPTION DU PROJET

Identité du demandeur :

Intitulé, objet de la demande et but du projet :

Type de dossier :

- Axe I : Etudes préalables à la réalisation de travaux sur les bâtiments publics
- Axe II : Rénovation énergétique de bâtiments publics
- Axe III : Rénovation énergétique des logements communaux et intercommunaux

Pièces à fournir

[voir annexe 1](#)

[voir annexe 2](#)

[voir annexe 3](#)

## 2. COUT PREVISIONNEL DU PROJET

| TYPE                            | MONTANT (€ HT) | MONTANT (€ TTC) |
|---------------------------------|----------------|-----------------|
| Etude thermique                 |                |                 |
| Maîtrise d'œuvre                |                |                 |
| Assistance à maîtrise d'ouvrage |                |                 |
| Travaux                         |                |                 |
| Etudes de réception*            |                |                 |
| Autres                          |                |                 |
| <b>TOTAL</b>                    |                |                 |

\*Tests d'étanchéité à l'air, thermographies infrarouges et autres tests

## 3. REGIME DE TVA

Pour le projet détaillé au paragraphe 1, le demandeur est-il ?

- Bénéficiaire du FCTVA
- Non bénéficiaire du FCTVA

## 4. PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

| FINANCEUR               | TAUX DE FINANCEMENT | MONTANT ATTENDU (€) |
|-------------------------|---------------------|---------------------|
| Autofinancement         |                     |                     |
| Département de la Meuse |                     |                     |
| Région Grand Est        |                     |                     |
| DETR                    |                     |                     |
| GIP « Objectif Meuse »  |                     |                     |
| EDF                     |                     |                     |
| Autres :                |                     |                     |
| Autres :                |                     |                     |
| <b>TOTAL</b>            | <b>100%</b>         |                     |

## 5. DESCRIPTION DE LA PROCEDURE

## 5.1. Rappel

Le projet (travaux ou études), objet de la demande de subvention, **ne doit pas avoir débuté avant l'accord du Département** (étape 2 de la procédure d'instruction) sous peine de rendre le projet inéligible aux aides départementales.

Les aides du Département sont calculées sur le montant des résultats d'appel d'offres.

## 5.2. Procédure d'instruction

- 1- Dépôt d'un dossier complet de demande de subvention sur la base du présent formulaire et des annexes correspondantes,
- 2- Réponse du Département sur l'éligibilité de la demande. En cas de réponse favorable, le projet, objet de la demande, **peut débiter**,
- 3- Envoi au Département des résultats d'appel d'offres, et des ordres de service justifiant le commencement du projet, pour présentation du dossier en Commission permanente,
- 4- Passage du dossier en Commission permanente et **délivrance d'un arrêté de subvention au pétitionnaire**,
- 5- Versement de la subvention, en une seule fois, sur présentation de factures visées par le Trésorier-Payeur **dans la limite de la durée de validité précisée dans l'arrêté de subvention**.

## 6. SIGNATURE

Je, soussigné (Nom, Prénom et Fonction)

atteste de l'exactitude des informations mentionnées dans la présente demande de subvention.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

(Signature et cachet)

## 7. CONTACT

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le :

CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL----- CNIL----- CNIL----- CNIL----- CNIL----- CNIL-----  
Monsieur le Président du Conseil départemental de la Meuse vous informe que ces informations font l'objet d'un traitement informatique destiné à qualifier votre demande de subvention. Les destinataires de ces données sont les services Départementaux concernés par le traitement de ce dossier, les services du Payeur Départemental, les autorités de Contrôle des Collectivités Territoriales (en tant que de besoin).  
Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 Janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concerne, droit que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Départemental instructeur de votre dossier.  
CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL-----CNIL----- CNIL----- CNIL----- CNIL----- CNIL----- CNIL-----

# ANNEXE 1

## Axe I : Etudes préalables à la réalisation de travaux sur les bâtiments publics

Pour être complet et mis à l'instruction, le formulaire de demande de subvention doit être complété et accompagné des pièces suivantes *(cochez les cases)* :

- Décision de l'organe décisionnel du pétitionnaire validant le projet envisagé et sollicitant l'aide du Département
- Dossier de consultation des entreprises de ou des études projetées (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, Maîtrise d'Œuvre, études thermiques)
- Calendrier prévisionnel
- Plan de financement prévisionnel
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

# ANNEXE 2

## Axe II : Rénovation énergétique de bâtiment public

Pour être complet et mis à l'instruction, le formulaire de demande de subvention doit être complété et accompagné des pièces suivantes (cochez les cases) :

- Décision de l'organe décisionnel du pétitionnaire validant le projet envisagé et sollicitant l'aide du Département
- Contrat(s) éventuel(s) d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et/ou de Maîtrise d'Œuvre
- Calendrier prévisionnel
- Plan de financement prévisionnel
- Projet technique (PRO) incluant :
  - une présentation détaillée et une justification technique des travaux envisagés
  - une estimation financière
  - un plan de localisation des travaux (plan de masse)
  - un plan détaillé des travaux projetés (en couleurs)
- Note de calculs thermiques réglementaires (**méthode de calcul TH-C-E ex**), indiquant le  $Cep_{projet}$  et le  $Cep_{réf}$ \*
- Fiche de validation des clauses sociales pour les marchés de travaux supérieurs à 100 000 € HT (annexe 4)
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

\*  $Cep$  : Coefficient de consommation conventionnelle d'énergie primaire

### ANNEXE 3

# Axe III : Rénovation énergétique de logements communaux et intercommunaux

Pour être complet et mis à l'instruction, le formulaire de demande de subvention doit être complété et accompagné des pièces suivantes (cochez les cases) :

- Décision de l'organe décisionnel du pétitionnaire validant le projet envisagé et sollicitant l'aide du Département
- Contrat(s) éventuel(s) d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et/ou de Maîtrise d'Œuvre
- Calendrier prévisionnel
- Plan de financement prévisionnel
- Projet technique (PRO) incluant :
  - une présentation détaillée et une justification technique des travaux envisagés
  - une estimation financière
  - un plan de localisation des travaux (plan de masse)
  - un plan détaillé des travaux projetés (en couleurs)
- Note de calculs thermiques, qui indiquent le **Cep<sub>projet</sub>\*** dans le cadre d'une étude thermique ou d'un audit énergétique
- Fiche de validation des clauses sociales pour les marchés de travaux supérieurs à 100 000 € HT (annexe 4)
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB)

\* Cep : Coefficient de consommation conventionnelle d'énergie primaire

Remarques :

- Le logement doit être loué ou avoir été loué au cours des 3 dernières années.
- Le projet devra se situer **hors** des communes pour lesquelles les projets de bailleurs privés ou de logements locatifs sociaux restent attractifs. Les communes non éligibles sont identifiées dans le Plan départemental de l'Habitat (PDH) comme pôles urbains, secondaires et d'appui : Bar le Duc, Belleville-sur-Meuse, Clermont-en-Argonne, Commercy, Damvillers, Dieue-sur-Meuse, Dun-sur-Meuse, Etain, Fains-Veel, Gondrecourt-le-Château, Ligny-en-Barrois, Montmédy, Pagny-sur-Meuse, Saint-Mihiel, Revigny-sur-Ornain, Stenay, Thierville-sur-Meuse, Tronville-en-Barrois, Varennes-en-Argonne, Vaucouleurs, Verdun.

## ANNEXE 4

Fiche de validation des clauses sociales pour les marchés de travaux

► **Maître d'ouvrage :**

► **Nature et description des travaux :**

► **Organisme de contrôle des clauses sociales :**

Maison de l'Emploi Meusienne

Secteur Nord Meusien  
Karine ARTOLA  
Tél : 03.29.45.71.70  
Portable : 06.78.42.24.47  
artola.k@mde-meuse.fr

Secteur Sud Meusien  
Béatrice BURNEL  
Tél : 03.29.45.71.70  
Portable : 06.81.19.93.45  
burnel.b@mde-meuse.fr

Autre :

**Partie réservée à l'organisme de contrôle**

Conditions sociales prévues dans le marché/observations :

| Avis                                 | Date | Visa |
|--------------------------------------|------|------|
| <input type="checkbox"/> Favorable   |      |      |
| <input type="checkbox"/> Défavorable |      |      |